



Québec, le 23 juillet 2026

Madame Sophie Moisset
Porte-parole, Biologiste, Ph. D., Module Environnement
Direction générale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
92, 2^e Rue Ouest, bureau 101
Rimouski (Québec) G5L 8E6
sophie.moisset@transports.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Suivi de la demande de traitement confidentiel – Plan décennal d'investissement de la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et plan décennal d'investissement de la région de la Côte-Nord



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Madame,

La commission d'enquête a bien reçu, le 21 juillet 2026, votre réponse écrite aux questions complémentaires du 15 juillet dernier (DQ25). En réponse à celles-ci, vous avez également déposé auprès de la commission le *Plan d'intervention en milieu côtier* de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ainsi que *Plan d'intervention en milieu côtier* de la Direction générale de la Côte-Nord. Une partie de ces documents a été déposée sous le sceau de la confidentialité, comme le permet la *Procédure relative au traitement des documents déposés sous le sceau de la confidentialité dans le cadre des travaux d'une commission d'enquête du BAPE*.

Après étude et considération, la commission a décidé que les parties des documents déposées sous le sceau de la confidentialité seront détruites de manière définitive et ne seront pas utilisées pour les fins de l'enquête, et ce, dans le but de ne pas porter atteinte au droit des tiers.

Les autres parties de ces documents seront quant à elles rendues publiques.

Prenez note que, conformément à la Procédure, votre lettre datée du 21 juillet 2026 ainsi que la présente seront déposées au dossier de la commission et rendues publiques.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine Morissette
Président

Commission d'enquête
Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face
aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine